

**Corporation du Centre
Jean-Claude-Malépart**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2020

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Bilan	5
État des résultats	6
État de l'évolution des actifs nets	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Information financière supplémentaire	
Annexe 1 - Produits d'activités, autres frais d'activités et frais administratifs	15
Annexe 2 - État des résultats pour la Subvention Ville	16



Tél./Tel: 514 931 0841
Télec./Fax: 514 931 9491
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP
1000, rue De La Gauchetière O. Bureau 200
Montréal QC H3B 4W5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart (l'« entité »), qui comprennent le bilan au 31 août 2020 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire ses produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 31 août 2019 et à l'actif et aux actifs nets au 31 août 2020 et au 1^{er} septembre 2019.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP,

Montréal (Québec)
Le 19 novembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125417

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Bilan

31 août 2020 2019

Actif

Court terme

Encaisse	195 405 \$	197 787 \$
Débiteurs (Note 2)	257 943	100 943
Frais payés d'avance	3 173	3 203

456 521 301 933

Immobilisations corporelles (Note 3)

43 072 54 940

499 593 \$ 356 873 \$

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs	6 730 \$	- \$
Salaires, vacances et retenues à la source à payer	69 009	54 411
Apports reportés d'activités et de subventions municipales (Note 4)	122 411	125 264

198 150 179 675

Apports reportés reliés aux immobilisations corporelles (Note 5)

978 1 223

199 128 180 898

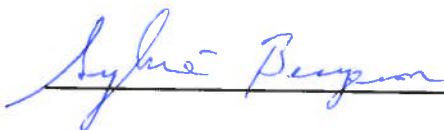
Actifs nets

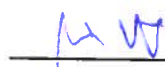
Investis en immobilisations corporelles	42 094	53 717
Investis pour les activités sportives en vertu d'affectation d'origine interne	11 825	11 825
Investis pour la formation reliée aux remplacements des postes administratifs en vertu d'affectation d'origine interne	40 000	40 000
Non affectés	206 546	70 433

300 465 175 975

499 593 \$ 356 873 \$

Au nom du conseil

 Administrateur

 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Produits		
Subventions (Annexe 2)		
Municipales Centre	284 018 \$	350 173 \$
Gouvernement provincial	101 441	100 590
Gouvernement fédéral	37 895	38 861
Municipales Divers	28 462	17 051
Municipales Piscine	-	253 747
Activités (Annexe 1)	391 293	842 816
Dons	17 323	20 195
Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles	245	306
	860 677	1 623 739
Charges		
Contribution Centre accueil, surveillance, exploitation	137 875	230 990
Contribution Centre activités sport et loisirs	70 480	171 612
Contribution Centre Club de vacances	18 000	182 078
Contribution Piscine accueil et gestion	-	397 477
Contribution Piscine programmation	-	55 228
Autres salaires et charges sociales (nets d'une subvention de 139 395 \$, 2019 - néant \$)	453 231	603 955
Frais administratifs (Annexe 1)	37 489	26 718
Autres frais d'activités (Annexe 1)	7 244	72 341
Amortissement des immobilisations corporelles	11 868	13 827
	736 187	1 754 226
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	124 490 \$	(130 487) \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 août					2020	2019
	Investis en immobilisations corporelles	Affectés aux activités sportives	Affectés à la formation	Non affectés	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	53 717 \$	11 825 \$	40 000 \$	70 433 \$	175 975 \$	306 462 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(11 623)	-	-	136 113	124 490	(130 487)
Solde, à la fin de l'exercice	42 094 \$	11 825 \$	40 000 \$	206 546 \$	300 465 \$	175 975 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	124 490 \$	(130 487) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 868	13 827
Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles	(245)	(306)
	136 113	(116 966)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(157 000)	(41 719)
Frais payés d'avance	30	2
Créditeurs	6 730	-
Salaires, vacances et retenues à la source à payer	14 598	(36 687)
Apports reportés d'activités et de subventions municipales	(2 853)	(135 067)
	(2 382)	(330 437)
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(5 920)
Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice	(2 382)	(336 357)
Encaisse, au début de l'exercice	197 787	534 144
Encaisse, à la fin de l'exercice	195 405 \$	197 787 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2020

1. Nature des activités et principales méthodes comptables

Constitution et nature des activités	L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la <i>Loi sur les compagnies</i> (Québec), administre un centre de loisirs au profit de la collectivité, particulièrement celle de l'arrondissement de Sainte-Marie à Montréal. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .				
Règle comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.				
Constatation des produits	L'organisme applique la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu, que le prix de vente est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits perçus par anticipation représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.				
Apports reçus sous forme de fournitures et de services	L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Au cours de l'exercice, les bénévoles ont consacré de nombreuses heures à aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.				
Immobilisations corporelles	L'organisme comptabilise ses immobilisations corporelles au coût moins l'amortissement cumulé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants : <table><tr><td>Outillage et ameublement</td><td>20 %</td></tr><tr><td>Équipement informatique</td><td>30 %</td></tr></table> Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que l'immobilisation correspondante.	Outillage et ameublement	20 %	Équipement informatique	30 %
Outillage et ameublement	20 %				
Équipement informatique	30 %				
Impôts sur les bénéfices	L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur les revenus fédéral et provincial puisqu'il est un organisme sans but lucratif au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .				

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2020

1. Nature des activités et principales méthodes comptables (suite)

Actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si le total des flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation, plus sa valeur résiduelle, est moindre que la valeur comptable, l'actif à long terme est considéré comme ayant subi une dépréciation. Une perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des salaires, vacances et retenues à la source à payer.

Dépréciation

Les actifs évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs possibles de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est constaté aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est constatée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme constate ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à la réalisation ou à la prise en charge.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2020

2. Débiteurs

	2020	2019
Comptes clients	9 542 \$	26 511 \$
Subventions à recevoir		
Gouvernement fédéral	9 473	8 988
Gouvernement provincial	54 660	55 073
Municipales	59 016	9 547
Subventions salariales	124 337	-
Taxes à la consommation	915	824
	257 943 \$	100 943 \$

3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette
Outillage	8 601 \$	8 002 \$	599 \$
Ameublement	162 655	131 907	30 748
Équipement informatique	98 234	92 071	6 163
Ameublement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	12 749	7 187	5 562
	282 239 \$	239 167 \$	43 072 \$

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur nette
Outillage	8 601 \$	7 852 \$	749 \$
Ameublement	162 655	124 219	38 436
Équipement informatique	98 234	89 431	8 803
Ameublement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	12 749	5 797	6 952
	282 239 \$	227 299 \$	54 940 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2020

4. Apports reportés d'activité et subvention municipale

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde, au début de l'exercice	125 264 \$	260 331 \$
Plus : apports reçus	297 265	483 856
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(300 118)	(618 923)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>122 411 \$</u>	<u>125 264 \$</u>

5. Apports reportés reliés aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Dons d'un organisme		
Solde, au début de l'exercice	278 \$	348 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(56)	(70)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>222</u>	<u>278</u>
Subvention municipale		
Solde, au début de l'exercice	945	1 181
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(189)	(236)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>756</u>	<u>945</u>
	<u>978 \$</u>	<u>1 223 \$</u>

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2020

6. Instruments financiers

Gestion des risques

L'organisme est exposé à des risques de crédit et des risques de liquidités liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'organisme a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de la société en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations de risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'organisme et à son exploitation ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités d'exploitation de l'organisme. Il n'y a eu aucune modification importante dans les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques au cours de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à la société une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'organisme est exposé à un risque de crédit sur son encaisse et ses débiteurs. En règle générale, son exposition se limite à la valeur comptable portée au bilan. La société minimise les risques de crédit liés à son encaisse par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation. Les débiteurs proviennent essentiellement du gouvernement et le montant est analysé régulièrement afin de détecter toute moins-value.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque par lequel l'organisme risque de ne pas disposer de fonds suffisants pour rencontrer ses obligations financières. À l'heure actuelle, l'organisme règle toutes ses obligations financières par le biais de son encaisse. L'organisme est exposé au risque de liquidité sur ses créditeurs, salaires et vacances à payer. L'organisme établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose de fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2020

7. Incertitude relative à la COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a annoncé une urgence sanitaire mondiale en raison d'une nouvelle souche de coronavirus originaire de Wuhan, en Chine (« l'épidémie de la COVID-19 »). En mars 2020, l'OMS a déclaré que l'éclosion de COVID-19 était devenue une pandémie, compte tenu de l'augmentation rapide de l'exposition mondiale. L'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. Par conséquent, l'ampleur de l'impact de celle-ci sur la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation futurs de l'organisme demeure incertaine.

La direction surveille de près la situation, analyse les répercussions et prend des actions pour tirer avantage des programmes d'aide aux sociétés mis en place par les différents intervenants au Canada afin de mitiger les impacts de la crise.

De fait, l'organisme s'est qualifié pour les programmes de subventions salariales d'urgence et a procédé à des mises à pied temporaires. L'organisme continue de réévaluer les besoins de liquidité mensuellement.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
Annexe 1 - Produits d'activités, autres frais d'activités
et frais administratifs

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Produits d'activités		
Inscription et remboursement de frais d'utilisation	391 293 \$	805 783 \$
Autres activités	-	37 033
	391 293 \$	842 816 \$
Autres frais d'activités		
Fournitures pour activités	1 046 \$	65 928 \$
Sous-traitance	6 198	6 413
	7 244 \$	72 341 \$
Frais administratifs		
Honoraires professionnels	11 394 \$	5 925 \$
Cotisations	8 383	-
Assurances	8 057	8 837
Frais bancaires	5 903	8 468
Frais de formation	1 642	-
Entretien du centre	1 129	3 452
Fournitures de bureau	946	36
Soutien technique informatique	35	-
	37 489 \$	26 718 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
Annexe 2 - État des résultats pour la Subvention Ville

Pour l'exercice terminé le 31 août	2020	2019
Produits - Subventions Ville de Montréal		
Subvention Centre	284 018 \$	350 173 \$
Subvention Piscine	-	253 747
	284 018	603 920
Charges du Centre :		
Accueil, surveillance, exploitation		
Frais administratifs	68 157	39 611
Salaires (nets d'une subvention de 32 312 \$, 2019 - néant \$)	60 836	164 982
Charges sociales	8 883	26 397
	137 876	230 990
Activités sport et loisir		
Salaires	59 464	116 210
Charges sociales	5 642	18 603
Matériels d'activités	5 374	36 799
	70 480	171 612
Club de vacances		
Salaires	7 165	114 801
Matériels d'activités et sorties	7 041	30 578
Fédération et association	3 154	-
Charges sociales	640	12 222
Transport	-	24 477
	18 000	182 078
	226 356	584 680
Charges de la piscine		
Salaires	-	371 654
Charges sociales	-	35 830
Frais de gestion	-	23 712
Matériel et formation	-	19 109
Assurances	-	2 400
	-	452 705
	226 356	1 037 385
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 662 \$	(433 465) \$